

Lexique – Le mot « île » - Corrigé

Aves Stymphalides in insula Martis sagittis interfecit.

Sur l'île de Mars, il (Hercule) tua de ses flèches les oiseaux du lac Stymphale.

Extrait des « Travaux d'Hercule »
Hygin, Fables, XXX

1. Quelle est l'origine étymologique du mot « île » ?

Le mot « île » est apparu en français au XII^{ème} siècle sous la forme « isle ». Il est issu du nom féminin latin *insŭla* qui présente deux sens : « île » et « îlot de maisons ».

De insŭla à « île »

Le nom *insŭla* a donné le mot français « isle », orthographié « île » à partir du XVIII^{ème} siècle, même si quelques archaïsmes subsistent jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle.

Le sens originel, correspondant à un territoire dont la nature diffère de l'espace environnant (terre/mer), explique la double acception en latin (« île » et « groupe de maisons délimité par des rues »).

En français moderne, cette double acception, attestée encore au XVI^{ème} siècle, est dissociée par l'emploi de « île » au sens géographique et de « îlot » au sens urbain.

La famille des mots français issus de *insŭla* comprend des termes dérivés du verbe « isoler », emprunté au XVI^{ème} siècle à l'italien *isolare*, verbe signifiant « rendre comme une île », « séparer », lui-même dérivé de *isola* « île », issu du latin *insŭla*. Les nombreux mots français dérivés du verbe « isoler » se caractérisent par le sens général de « séparation », au propre comme au figuré.

2. Comment expliquez-vous la présence de l'accent circonflexe sur le « i » ?

Le mot « île » est orthographié jusqu'à la réforme orthographique de 1990 avec un accent circonflexe, lui-même trace du « s » présent dans l'étymologie latine *insula* d'où est issu « isle » en ancien français. Les deux graphies, « île » et « ile », sont admises.

3. Trouvez des exemples dans lesquels le mot « île » a des sens différents.

Le terme « île » est utilisé au sens propre dans les dénominations géographiques de territoires entourés d'eau (île d'Elbe, îles Baléares, etc.). La Corse est surnommée « l'île de Beauté ».

L'expression « Île de France » pour désigner la région parisienne n'a pas d'origine claire, mais reste néanmoins très utilisée. C'est de là que vient l'adjectif (souvent substantivé) « francilien ».

Au sens figuré, une île peut désigner un lieu servant de refuge ou, accompagné d'un adjectif, un lieu imaginaire souvent associé à l'univers de l'enfance (l'île enchantée ou l'île de Peter Pan).

Par analogie, dans le vocabulaire culinaire, une « île flottante » désigne un dessert composé de blancs d'œufs en neige flottant sur de la crème anglaise.

4. **Donnez des synonymes du mot « île ».**

On peut citer notamment « atoll », « archipel » ou « îlot ».

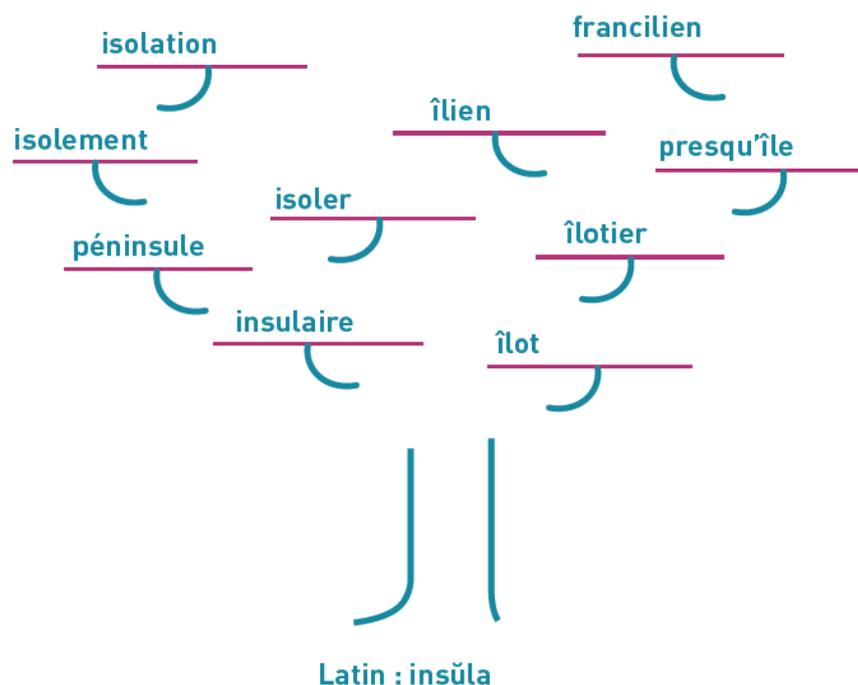
5. **Donnez des mots qui appartiennent à la même famille et qui ont été formés par dérivation, ou composition.**

La famille des mots français issus de *insŭla* comprend des termes dérivés du verbe « isoler », emprunté au XVI^{ème} siècle à l'italien *isolare*, verbe signifiant « rendre comme une île », « séparer », lui-même dérivé de *isola* « île », issu du latin *insŭla*. Les nombreux mots français dérivés du verbe « isoler » se caractérisent par le sens général de « séparation », au propre comme au figuré.

Les mots français sont construits autour de trois racines : *insul-*, *isol-* et *îl-*. On peut alors trouver des mots formés par dérivation (préfixation ou suffixation).

On pourra aussi s'intéresser à la composition du mot « *presqu'île* », du fait de l'élision de « *presque* » qui n'existe que pour ce mot.

Premier arbre à mots : français



Second arbre à mots : autres langues

